

Compte rendu de la séance du 08 juin 2021

Secrétaire(s) de la séance:

Monique DE BROUWER

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du dernier compte rendu du Conseil Municipal du 7 mai 2021,
- Animation musicale du 4 septembre 2021,
- Participation de la commune à l'organisation de la journée du patrimoine,
- Demande de subvention pour le diagnostic de l'église auprès de la DRAC,
- Signature de la convention avec la propriétaire de la butte du Moulin,
- Signature de la convention avec l'Association Mondial Guitare dans le cadre de la 15^{ème} édition du festival Guitares en Picardie,
- Création d'un poste d'agent technique en contractuel à 23h00,
- Informations et questions diverses.

Avant que la séance ne commence, Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la démission de Madame Dominique FOURNEL. Le Conseil Municipal est donc composé de 13 élus.

Avant de passer à l'ordre du jour, Madame le Maire informe du retrait des points suivants :

- Animation musicale du 4 septembre 2021,
- Signature de la convention avec l'Association Mondial Guitare dans le cadre de la 15^{ème} édition du festival Guitares en Picardie.

Approbation du procès-verbal du dernier compte rendu du Conseil Municipal du 7 mai 2021

Madame le Maire avait transmis pour information aux nouveaux Conseillers Municipaux, le compte rendu de ce Conseil afin qu'ils puissent prendre connaissance des précédentes délibérations.

Le Conseil présent sauf les 6 nouveaux Conseillers ont approuvé le procès-verbal du Conseil Municipal du 7 mai 2021 :

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

Participation de la commune à l'organisation de la journée du patrimoine

Madame le Maire propose que la commune participe à la journée du patrimoine du 19 septembre 2021 organisée par l'Association Terroir en Fêtes dans le cadre de la communication de cette manifestation.

Ce qui permettrait de toucher un plus grand public et également d'obtenir des aides supplémentaires.

Un film sera constitué de plusieurs vidéos et photos de l'église, de l'école, des massifs, des bois environnants, des différents sports pratiqués afin de faire connaître la commune.

Il y aura lieu de créer des affiches, des cartons d'invitation, des panneaux d'exposition et des bâches personnalisées. Un devis a été demandé auprès de la société E2A Communication pour avoir une estimation du coût de cette communication.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte le montant du devis reçue par la Société E2A Communication de 1 175.40 € et autorise Madame le Maire à signer tout document afférent.

Résultat du vote :

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 1

Demande de subvention pour le diagnostic de l'église auprès de la DRAC

Madame le Maire rappelle que la réalisation du projet d'étude de diagnostic en vue des travaux de restauration de l'église Saint Jean-Baptiste, classée Monument Historique par arrêté du 18/01/1921 a été attribuée dans le cadre d'un accord cadre à Monsieur Maxime DUPONT, MOSA Architecture et Patrimoine dont le devis pour le diagnostic s'élève à 22 750 € HT soit 27 300 € TTC.

Madame le Maire expose le plan de financement prévisionnel (calculé sur le montant hors taxe) :

Subvention sollicitée de la DRAC 50 % : 11 375 €

Participation de la commune 50 % : 11 375 €

Total : 22 750 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Adopte le projet présenté,
- Approuve le plan de financement,
- Sollicite l'aide financière de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles).

Signature de la convention avec la propriétaire de la butte du Moulin

Madame le Maire expose que la commune souhaite réaliser un circuit de promenade dans l'enceinte de l'ancien Château féodal au lieu-dit "Le Mont Aigu" également désigné "Butte du Moulin".

Madame RGPD : Donnée privée occultée, propriétaire, autorise la réalisation de ce projet sous certaines conditions. Afin de pouvoir obtenir l'autorisation de mettre en place ce projet, il y a lieu d'établir une convention concernant :

Le sentier de promenade, l'accès à la butte du Moulin, les conditions d'accessibilité à la propriété, l'aménagement du site, le nettoyage ou l'entretien des sentiers par les bénévoles et les agents communaux, etc...

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte, à l'unanimité, les modalités de cette convention avec RGPD : Donnée privée occultée et autorise Madame le Maire à signer celle-ci sous couvert que l'assurance couvre les risques des bénévoles et des agents communaux lors des divers travaux d'entretien.

Création d'un poste d'agent technique en contractuel à 23h00

Madame le Maire expose qu'un Agent technique contractuel est actuellement sur un poste d'Agent technique pour surcroît d'activité. Or, ce contrat arrive à terme le 15 septembre 2021. Ce poste étant nécessaire au fonctionnement des services notamment suite à 2 départs en retraite, il y a lieu de créer un poste permanent.

Le Conseil a délibéré à l'unanimité pour la création du poste d'agent technique à 23h00.

Informations et questions diverses

Informations et questions diverses.

- Les bureaux de vote pour les élections départementales et régionales des 20 et 27/06/2021 sont complétés :
 - o 2 Présidents : Caroline MITOUART – Alexandre PRESTAIL
 - o 2 Secrétaires : Monique DE BROUWER – Aymeric COLAS
 - o 5 Assesseurs par bureau :
 - 20/06/2021
 - De 8 à 13h : Freddy BESSE - Aymeric COLAS - Monique DE BROUWER - Matthieu DEBLED - Morgan BOURDON
 - De 13 à 18h : Brigitte GONON - Alexandre PRESTAIL - Grégory HAVEL – David MASCRET - Caroline MITOUART
 - Pour le dépouillement après 18h : Caroline MITOUART - Alexandre PRESTAIL - Freddy BESSE - Brigitte GONON - Aymeric COLAS - David MASCRET - Monique DE BROUWER
 - 27/06/2021
 - De 8 à 13h : Grégory HAVEL - Thomas HOUDELETTE - Didier DE BROUWER (de 8 à 10h) - Jacqueline HENRY (de 10 à 13h) - Aymeric COLAS - Matthieu DEBLED
 - De 13 à 18h : Brigitte GONON - Alexandre PRESTAIL - David MASCRET - Caroline MITOUART - Monique DE BROUWER
 - Pour le dépouillement après 18h : Caroline MITOUART - Alexandre PRESTAIL - Freddy BESSE - Brigitte GONON - Aymeric COLAS - David MASCRET - Monique DE BROUWER
 - Une présentation concernant des cours de YOGA est prévue samedi 12/06 à 10h00 en Mairie.
 - Une présentation de danse devrait être programmée rapidement.
 - Le Dirigeant du Restaurant « L'événement » a rencontré Mme le Maire au sujet de son installation d'assainissement et souhaite pouvoir se raccorder sur le réseau collectif de SAINT-ERME. Cette compétence dépend de la Communauté de Communes Champagne Picarde.

Le Conseil municipal n'y voit pas d'inconvénient à condition que cela soit proposé également aux autres habitants du Bois des Broches.

Tous les frais concernant les éventuels travaux seront à la charge des habitants intéressés.
 - Le logement qu'occupaient RGPD : Donnée privée occultée n'est plus conforme pour le remettre en location. Le Conseil doit réfléchir, à savoir s'il procède aux réparations et à la remise en état pour location ou autre.
 - La commune de MAUREGNY propose un accueil en péri-scolaire les mercredis après-midi.
 - AIRE DE JEU : Il faut monter un dossier de demande de subvention auprès de la DETR.
 - ANCIEN CIMETIERE : l'entretien du cimetière représente beaucoup d'heures des agents communaux. Freddy BESSE a rencontré une entreprise qui propose de mettre en place un gazon spécial qui ne demande pas beaucoup de tonte et d'entretien. Le devis est d'environ de 3 000 €.
 - Madame RGPD : Donnée privée occultée, présente au Conseil, a demandé s'il serait possible d'installer une pancarte d'indication du nouveau cimetière à l'entrée de l'ancien.
 - Freddy BESSE demande de déplacer le panneau de direction de la Salle des Fêtes qui se trouve près de chez RGPD : Donnée privée occultée car il indique la rue en sens unique.
 - Madame le Maire, Caroline MITOUART informe que les festivités pour le 14 Juillet auront lieu Samedi 17 Juillet de 15h00 àafin de réunir plus de personnes.
- Les idées sont les suivantes :
- o Freddy BESSE propose différents parcours (jeux de pistes) pour les petits enfants et les adolescents avec récompense au final (bonbons). Brigitte GONON va préparer les différents documents. Il sera aidé le vendredi soir à partir de 18h00 pour

la préparation par Alexandre PRESTAIL, Caroline MITOUART, Aymeric COLAS, David MASCRET, Morgan BOURDON, Benoît BENSCH, Grégory HAVEL et Monique DE BROUWER.

- o Benoît BENSCH et Morgan BOURDON doivent rencontrer les différentes associations qui prendront en charge le concours de pétanque, le repas du soir, les invitations. Ils communiqueront leurs différents échanges par mail.
- o Aymeric COLAS doit se renseigner pour un devis tout compris (pêche avec surprise) pour faire installer la pêche aux canards par RGPD : Donnée privée de MONTAIGU.
- o Tous doivent proposer des solutions pour la sonde occultée.
- o La commune se chargera des lots pour la pétanque pour environ 300 € ainsi que l'achat des bonbons pour les parcours.

La séance est levée à 20h50.

Fait à Montaigu le 11 juin 2021

Le Maire,
Caroline MITOUART